

COMPTE-RENDU DE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUILLET 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 10

L'an deux mille vingt et un et le premier juillet à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Boudes, convoqués le 23 juin 2021, se sont réunis à la salle communale, sous la présidence de Madame le Maire Aurélia NUÑEZ-ORTIN.

ORDRE DU JOUR

1. FIC Préau
2. Recrutement saisonnier pour l'entretien de la halle d'accueil de la Vallée des Saints
3. Tarif Sogirest de la restauration scolaire rentrée 2021/2022
4. Désignation du coordonnateur communal
5. Modification de la circulation routière
6. Correspondant ONF
7. Correspondant défense

QUESTIONS DIVERSES

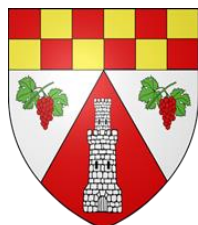
- Organisation du marché
- Organisation des chantiers de l'été

	Présent	Heure d'arrivée	Absent excusé	Procuration	Absent non excusé
Daniel AUDEBERT	✓				
Boris BOY	✓				
Daisy CHABAUD	✓				
Samuel GATINOIS			✓	CHABAUD Daisy	
Jean LEVEZAC			✓	AUDEBERT Daniel	
Aurélia NUÑEZ-ORTIN	✓				
Valérie QUINET	✓				
Catherine SAUTEREAU			✓	QUINET Valérie	
Annie SAUVAT	✓				
Sandra VALENTIN	✓				

Présents dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président a ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Madame Valérie QUINET est désignée pour remplir cette fonction.



COMPTE-RENDU DE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUILLET 2021

Après lecture du compte rendu de séance, les membres présents à la précédente réunion du Conseil Municipal signent le registre des délibérations

Un point est rajouté à l'ordre du jour : FIC Préau.

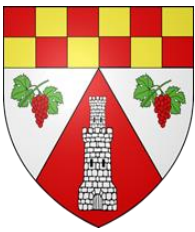
Madame la Maire annonce la démission de Monsieur Stéphane ROBART, en présentant son courrier.

01-07-2021/30 – FIC Préau

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, que lors de l'Assemblée départementale du 16 avril, un plan de relance en faveur des communes a été voté. Afin de s'assurer le financement maximal pour la réhabilitation du préau de l'école, Madame le Maire sollicite l'avis du Conseil municipal pour le dépôt d'une demande subvention au titre du fonds d'intervention communal 2021 (FIC) pour un montant de 64670.00€.

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Détail des différents postes de dépenses	Montant HT*	Détail des recettes (financements publics et privés sollicités ou obtenus ...)	Taux	Montant
Dépenses d'ingénierie	20680	Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes	25%	64670
Travaux	238000	DETR	30%	85104
Imprévus	25000	FIC (Conseil Départemental)	25%	64670
		Fonds de concours API (si dérogation accepté)	8.80%	25000
		Autofinancement de la commune (emprunt)		44236
TOTAL	283680	TOTAL		283680

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres votants, accepte la demande.



**COMPTE-RENDU DE SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 01 JUILLET 2021**

01-07-2021/31 – Recrutement saisonnier pour l’entretien de la halle d’accueil de la Vallée des Saints

Madame le Maire expose au Conseil Municipal avoir retenu les candidatures de deux jeunes pour l’entretien de la halle d’accueil en période estivale. Elle sollicite l’avis du Conseil Municipal pour procéder à leur recrutement dans le cadre d’un accroissement saisonnier d’activité.

Il est à préciser qu’API a donné un avis favorable, à la demande de Madame le Maire d’indemniser la commune pour le temps d’entretien de la halle.

Présentation ainsi faite et après en avoir délibéré à l’unanimité de ses membres votants, le Conseil Municipal accepte le recrutement.

01-07-2021/32- Tarif Sogirest de la restauration scolaire rentrée 2021/2022

Par courrier du 15 Avril 2021, l’entreprise SOGIREST, prestataire pour la restauration de l’école, informe Madame le Maire de l’augmentation de 1.33% du prix du repas. Ce dernier passant de 3.245 € à 3.288€ TTC.

Madame le Maire propose d’ajuster le tarif de la cantine à charge des familles en ce sens. Ce dernier passant de 3.53€ à 3,60€. Il est rappelé que le delta entre le prix d’achat et de vente d’un repas couvre une part minime des frais liés au service de restauration de l’école.

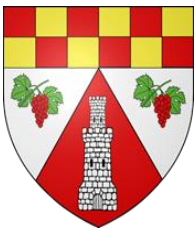
Également le tarif pour le repas d’adulte sera facturé 4.00€.

Après en avoir délibéré à l’unanimité de ses membres votants, le Conseil Municipal accepte la proposition de porter le tarif d’un repas à la cantine de l’école à 3.60€, à la charge des familles et de 4.00€ pour un adulte.

01-07-2021/33 – Désignation du coordonnateur communal

Madame le Maire rappelle l’obligation de désigner un coordonnateur communal au sein du Conseil Municipal afin d’encadrer l’agent recenseur et de créer un poste d’agent recenseur.

Après en avoir délibéré à l’unanimité de ses membres votants, le Conseil Municipal désigne Valérie QUINET comme coordonnateur communal et valide la création d’un poste d’agent recenseur en prévision du recensement de la population prévu en 2022.



COMPTE-RENDU DE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUILLET 2021

01-07-2021/34 – Modification de la circulation routière.

Constatant l'augmentation des stationnements sauvages, Madame le Maire propose au conseil municipal d'interdire le stationnement dans les deux bourgs ainsi que la rue du Theur sauf pour les riverains, services et commerces.

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres votants, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

01-07-2021/35 – Correspondant ONF

Suite à la démission de Monsieur Stéphane ROBART, Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de nommer un correspondant ONF.

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres votants, le Conseil Municipal nomme Monsieur Boris BOY.

01-07-2021/36 – Correspondant défense

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de nommer un correspondant défense.

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres votants, le Conseil Municipal nomme Madame Aurélia NUÑEZ-ORTIN.

QUESTIONS DIVERSES

1. Organisation du marché: la fréquentation est en baisse d'où la nécessité de remotiver les commerçants, peut-être refaire une communication. Un bilan sera fait en fin d'été.
2. Organisation des chantiers de l'été: un planning sur les mois de juillet et août est proposé aux membres du conseil pour pallier l'indisponibilité de l'Agent technique. En priorité, vider chaque jour les poubelles de la Halle de la vallée des Saints, et entretenir des 2 stations d'épuration de Bard et Boude. Le désherbage des rues et l'arrosage des plantations se fait au bon vouloir de tous et en fonction des besoins.

La municipalité remercie les habitants pour leur participation lors « des journées d'entretien ».